

C'est quoi...

La démocratie ?



CARNET PÉDAGOGIQUE
ACCOMPAGNANT LE FILM

AVEC FICHES À COPIER





La politique nous concerne tous

Le cœur d'une démocratie bat au parlement, communément aussi appelé la « maison de la démocratie ».

La transmission des valeurs démocratiques dès le plus jeune âge et la promotion de la participation sont aujourd'hui des missions plus importantes que jamais.

Car, seuls celles et ceux qui sont bien informé(e)s et comprennent les tenants et les aboutissants des différentes thématiques peuvent réellement discuter.

L'information, la formation des opinions et le dialogue avec les citoyen(ne)s jouent un rôle très important pour la Chambre des Députés. L'un de nos objectifs est de permettre aux élèves et aux étudiant(e)s de devenir des citoyen(ne)s responsables et de se forger une opinion critique sur les sujets politiques.

Cela ne peut réussir qu'avec l'aide d'un acteur impartial – le *Zentrum fir politesch Bildung* - qui met à disposition des supports pédagogiques permettant de promouvoir les connaissances sur le système démocratique.

Six thèmes ont été sélectionnés ensemble pour transmettre des connaissances politiques de base de manière facilement compréhensible et mémorisable : la Chambre des Députés, la procédure législative, l'Union européenne, la démocratie, les élections et la participation citoyenne.

Nous espérons que vous aurez du plaisir à visionner les films, consulter les cahiers relatifs et à en débattre !

Le *Zentrum fir politesch Bildung* a placé son travail sous la devise « Demokratie léieren a liewen ».

Où, si ce n'est au parlement, peut-on faire des bases et du fonctionnement de notre démocratie une réalité tangible ? La *Chamber* est donc un lieu d'apprentissage important pour les enfants et les adolescents.

Le ZpB est heureux de pouvoir présenter le résultat de la collaboration avec la Chambre des Députés et le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (SCRIPT).

Les six films d'animation ainsi que leurs livrets pédagogiques ont pour objectif de susciter un intérêt pour les nombreuses facettes d'une démocratie parlementaire.

Les films expliquent, illustrent et résument. Ils montrent également le travail du parlement qui n'est d'habitude pas visible. Les exercices des livrets incitent à se poser des questions, à faire des recherches en autonomie et à débattre. Nous sollicitons et nous favorisons ainsi l'esprit critique. Ainsi, la série *Politik ? Fir jiddereen !* contribue à rendre compréhensible ce qui paraît complexe à première vue.

La Chambre des Députés, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le Zentrum fir politesch Bildung ont élaboré six films d'animation en luxembourgeois, en allemand et en français. Ces films s'adressent aux enfants et aux adolescents, mais aussi aux adultes qui souhaitent s'informer sur le fonctionnement de la démocratie luxembourgeoise. Tous les films peuvent être visionnés sur les sites www.chd.lu, www.script.lu et www.zpb.lu. Les livrets pédagogiques y sont également disponibles en téléchargement.

Ce livret bilingue s'adresse principalement aux enseignant(e)s et aux éducateurs/-trices qui souhaitent aborder en classe ou au sein du groupe de jeunes le sujet du film « La démocratie ». Les premières pages proposent des informations générales sur le sujet ainsi qu'un questionnaire sur le film. Le livret donne également des pistes supplémentaires permettant d'inciter les enfants et les adolescents à faire des recherches, à débattre et à s'engager. Enfin, ce support pédagogique contient plusieurs fiches de travail prêtes à copier et adaptées à différentes tranches d'âge. Des propositions de solutions peuvent être téléchargées sur www.zpb.lu.

Bien entendu, les films peuvent également servir à préparer une visite du parlement ou à en faire le bilan.

Index

Contexte	2
Questionnaire sur le film	4
Pour aller plus loin	6
Fiches à copier	7

Mentions légales

Éditeurs

Chambre des Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg
www.chd.lu
(+352) 46 69 66 -1

SCRIPT
**Service de Coordination
de la Recherche et de l'Innovation
pédagogiques et technologiques**
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
www.script.lu
(+352) 24 78 51 71

ZpB
Zentrum fir politesch Bildung,
Fondation d'utilité publique,
RCSL G236
138, Boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
www.zpb.lu
(+352) 24 77 52 72

Mise en page

rose de claire, design.

Illustrations

page de couverture & p. 4

© Claude Grosch

autres illustrations © iStock

Date des statistiques et des liens

Mars 2022

ISBN 978-2-9199526-4-9

Luxembourg, édition révisée, 2022

Impression

reka, Luxembourg

Traduction

Trans@, Steinfort



Cette oeuvre, création, site ou texte est sous licence Creative Commons Attribution - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>.

Cette licence ne s'applique pas aux photos du Service information et presse (SIP). Les photos peuvent être utilisées à des fins pédagogiques et non commerciales. Prière de contacter le SIP en cas d'autre utilisation.

Contexte :

Le Luxembourg est un État démocratique. Cela signifie que les décisions appartiennent au peuple. Les démocraties reposent sur la séparation des pouvoirs, respectent les droits fondamentaux et permettent l'organisation d'élections libres. Elles peuvent être organisées de différentes manières. La démocratie n'est pas seulement un régime politique, c'est aussi un type de société et un mode de vie.

Une société démocratique se caractérise par :

- ☒ le pluralisme des groupes d'intérêts et des associations citoyennes
- ☒ l'autonomie et la responsabilité de l'individu
- ☒ une gestion des conflits par la négociation
- ☒ le respect et la reconnaissance d'autrui
- ☒ la concurrence économique dans des conditions équitables
- ☒ la coopération et l'engagement des citoyen(ne)s
- ☒ l'indépendance des médias
- ☒ la capacité à communiquer, à accepter des compromis et à gérer des conflits

Les différentes formes d'État et de gouvernement

On distingue deux modèles d'État : les monarchies et les républiques. Ces deux formes d'État ont différentes formes de gouvernement.

Monarchie

Du grec *monarchía* signifiant *pouvoir d'un seul*. Le/La chef(fe) de l'État est un(e) monarque, un roi/une reine, un empereur/une impératrice, un grand-duc/une grande-duchesse

- **Monarchie absolue :**
Le/la monarque possède les pleins pouvoirs.
- **Monarchie constitutionnelle :**
Le pouvoir du/de la monarque est limité par une constitution.
- **Monarchie représentative :**
Le/la monarque assure uniquement des fonctions représentatives.

République

Du latin *res publica* signifiant *la chose publique*. Le pouvoir appartient au peuple. On parle de souveraineté du peuple.

- **Système de gouvernement parlementaire :**
Le gouvernement a besoin du soutien du parlement pour exercer ses fonctions.
- **Système de gouvernement présidentiel :**
Le/la président(e) est à la fois chef(fe) de l'État et chef(fe) du gouvernement. Il/elle est élu(e) par le peuple. Il/Elle a toutefois besoin du soutien du parlement, car c'est ce dernier qui vote les lois.
- **Système de gouvernement semi-présidentiel :**
Le/la président(e) est élu(e) directement, mais il/elle a besoin du soutien du parlement. L'exécutif est dirigé par deux personnes : le/la président(e) et le/la chef(fe) du gouvernement.

Dictature

Du latin *dictare* signifiant *dicter, ordonner*. Dans une dictature, une ou plusieurs personnes possèdent tous les pouvoirs. Il n'y a pas d'élections libres.

- **Dictature autoritaire :**
L'État est dirigé de manière autoritaire. Seuls quelques partis sont autorisés et la société civile dispose de peu de marge de manœuvre.
- **Dictature totalitaire :**
L'État essaie d'exercer son influence dans tous les domaines grâce à une idéologie spécifique. L'individu doit se soumettre à la communauté.

Attention !

Toutes les républiques ne sont pas des démocraties (par ex. la République romaine ou des «républiques populaires») et toutes les monarchies ne sont pas antidémocratiques (par ex. les monarchies constitutionnelles comme le Luxembourg ou le Royaume-Uni).

Dans une démocratie, ce sont les citoyen(ne)s qui décident

Même si les démocraties s'expriment dans différentes formes d'État et de gouvernement, elles autorisent toutes des élections libres. La fréquence à laquelle la population est appelée aux urnes diffère d'un pays à l'autre.

Dans les **démocraties représentatives** comme le Luxembourg, les électeurs/-trices élisent des représentant(e)s qui garantissent leurs intérêts et prennent les décisions à leur place.

D'autres pays comme la Suisse recourent régulièrement à des éléments de **démocratie directe**. Ainsi, les citoyennes et les citoyens peuvent décider des questions politiques et sociales. Grâce aux initiatives populaires, ils/elles peuvent, sous certaines conditions, obtenir une votation populaire sur une modification de la constitution fédérale.

La plupart des démocraties représentatives ont des **pratiques plébiscitaires** comme les référendums. De plus, les habitant(e)s peuvent participer au débat politique et social au travers de pétitions, d'initiatives citoyennes ou en adhérant à des associations.

Est-ce que chaque adulte a le droit de vote?

Le terme «démocratie» signifie gouvernement par le peuple, mais tou(te)s les habitant(e)s n'ont pas le droit de participer à toutes les élections. Dans la plupart des pays, le droit de voter aux élections nationales est réservé aux citoyen(ne)s qui possèdent la nationalité du pays et sont âgé(e)s d'au moins 18 ans.

Des critiques à l'égard de la démocratie :

C'est tellement long !

Les processus démocratiques sont marqués par des négociations et des circuits de décisions longs et difficiles. Les majorités peuvent changer, on débat sur les meilleures idées, on essaie de tenir compte des différents intérêts et opinions. Il faut donc beaucoup de temps pour prendre des décisions. Mais c'est justement ce qui différencie les démocraties des dictatures.

C'est si compliqué !

Dans une démocratie, chacun peut participer aux décisions et intervenir. Toutefois, ce n'est pas si simple : les situations sociales, économiques et politiques sont complexes et difficiles à comprendre. L'engagement politique demande de la persévérance et des efforts, mais la participation de chacun peut être décisive et marquante.

Une démocratie préserve les libertés

Les démocraties se caractérisent par le fait qu'elles sont fondées sur une constitution qui garantit aux êtres humains des droits politiques et sociaux fondamentaux. C'est aussi le cas du Grand-Duché. La liberté des êtres humains, la protection de la vie privée, le droit au travail et à l'éducation, la protection de la santé et de l'environnement, la protection contre les jugements arbitraires, la liberté d'opinion, de religion, de la presse, de réunion et d'association sont inscrits dans la Constitution luxembourgeoise.

Liberté d'opinion vs droit de la personne

Les libertés peuvent se restreindre mutuellement. C'est par exemple le cas du droit à la liberté d'opinion, garantie par l'article 24 de la Constitution luxembourgeoise, et du droit à l'intégrité personnelle du corps et de l'esprit (article 11.1). La liberté d'opinion autorise-t-elle à tout dire ?

La réponse est : non. Le Code pénal détermine dans quels cas la liberté d'opinion ne s'applique pas. Il considère ainsi que les propos qui appellent à la haine ou à la violence ne relèvent pas de la liberté d'expression, mais doivent au contraire être considérés comme des faits illégaux. Le racisme, par exemple, n'est pas une opinion, mais un délit pour lequel l'auteur peut être poursuivi et sanctionné. Ces propos peuvent être signalés à BEE SECURE Stoptline ou en déposant une plainte auprès de la police.

LIBERTÉ D'OPINION ET DE LA PRESSE

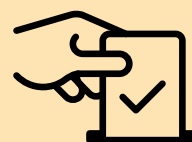


La liberté d'opinion et de la presse est un élément essentiel dans toute démocratie. Toutefois, elle connaît des limites.



PLÉBISCITE

Décision du peuple : Ce mot englobe toutes les formes de votes auxquels participent les électeurs/-trices.



RÉFÉRENDUM

Lors d'un référendum, on ne peut répondre que par oui ou par non. Au Luxembourg, le vote est obligatoire même aux référendums.

Questionnaire sur le film

1

Le terme démocratie vient

du grec

en français



du grec

en français

et signifie :

2

Au Luxembourg, on élit des député(e)s. On parle de démocratie représentative. Dans le film, quelle est la raison invoquée pour justifier cette forme de démocratie ?

3

Le document qui définit l'organisation de la démocratie est appelé Constitution. Coche les autres termes qui ont un lien avec la Constitution.

☐ Guide

☐ Loi

☐ Article

☐ Charte fondamentale

☐ Pamphlet

4

Les trois pouvoirs

La Constitution définit la séparation des pouvoirs. Sous chaque illustration, indique les 3 pouvoirs que l'on trouve dans un État.



1. Pouvoir

Responsable de



2. Pouvoir

Responsable de



3. Pouvoir

Responsable de

5

Pourquoi, les pouvoirs sont-ils séparés ?

6

La Constitution définit également les droits fondamentaux dont jouissent tous les êtres humains au Luxembourg, par exemple :

le droit à _____
et à _____

7

La liberté d'opinion est aussi garantie, avec toutefois une restriction. Laquelle ?

8

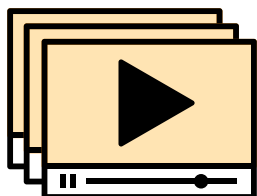
Les médias, c'est-à-dire la presse écrite, la télévision et la radio assurent une fonction de contrôle importante. Comment ?

Coche la (ou les) bonne(s) réponse(s). Plusieurs réponses sont possibles.

- ☐ ... en divertissant les gens
- ☐ ... en posant des questions critiques aux ministres
- ☐ ... en écrivant ce qui leur plaît
- ☐ ... en informant les citoyen(ne)s
- ☐ ... en écrivant ce qui plaît aux gens
- ☐ ... en dévoilant des scandales

9

Les principales caractéristiques d'une démocratie sont :



Tu veux revoir le film ? Aucun problème. Il est disponible en plusieurs langues sur les sites suivants :

www.chd.lu
www.zpb.lu
www.script.lu

Pour aller plus loin

Renseigne-toi!

La démocratie dans le monde

La plupart des États du monde se considèrent être démocratiques. Est-ce que cela implique que les droits humains et les libertés civiles sont partout garantis et respectés?

Recherche sur le site www.freedomhouse.org des pays, où la démocratie est compromise.

Quelle évolution constates-tu au cours de ces dernières années?

Fais-toi ta propre opinion!

Les questions portant sur les décisions fondamentales, comme la sécurité, un environnement sain, la dignité de la personne humaine etc. peuvent-elles être tranchées selon la règle de la majorité?

Justifie ta réponse!

Débattez de cette phrase:

Il existe deux types de gouvernements: Ceux qui permettent de s'en débarrasser sans effusion de sang, à travers un scrutin, et ceux qui ne le permettent pas. (Karl Popper, philosophe, 1902-1994)

Le Luxembourg fonctionne selon le modèle de la démocratie représentative: les représentant(e)s élu(e)s votent les lois. Dans une démocratie directe, les électeurs/-trices décident des lois à l'aide de référendums.

Quels arguments sont en faveur de la démocratie directe, lesquels sont contre? Quel modèle privilégierais-tu?

Passe à l'action!

Une enquête au sujet de la démocratie

1. Pour vous, que signifie la démocratie? Qu'est-ce qui est le plus important dans une démocratie?
2. Formez des groupes et demandez aux personnes que vous rencontrez dans la rue ce qu'elles trouvent le plus important dans une démocratie.
3. Classez les différentes déclarations. Y a-t-il des similitudes? Quelles sont les différences?

Fiches à copier

La démocratie au quotidien

En famille...

Quelles décisions devraient pouvoir être prises en commun, par tous les membres de la famille ? Coche tes réponses.

- ☐ Le lieu des vacances
- ☐ L'argent de poche
- ☐ L'achat de la prochaine voiture
- ☐ La répartition des tâches ménagères
- ☐ La fête d'anniversaire
- ☐ Le programme de télévision
- ☐ Les menus
- ☐ Le volume de la musique
- ☐ L'utilisation d'internet
- ☐ Fumer à l'intérieur de la maison
- ☐ Les excursions
- ☐ L'heure du coucher

Justifie tes réponses.

... entre amis

Vous voulez sortir samedi prochain. La plupart des copains/copines veulent aller à la patinoire. Tu préférerais aller au cinéma et une de tes amies au skatepark.

Comment arriver à une solution ? Choisis une des solutions et explique pourquoi.

- ☐ Nous votons
- ☐ Cette fois, nous allons à la patinoire et samedi prochain, nous irons au cinéma
- ☐ Nous trouvons un compromis
- ☐ Chacun fait ce qu'il veut
- ☐ Tu cèdes
- ☐ Nous discutons, puis nous votons
- ☐ Autre solution :

D'après : Günther Gugel, Uli Jäger, Nadine Ritzl, Thema im Unterricht/Extra: Was heißt hier Demokratie?, BpB Bonn 2013.

... et à l'école

Dans une école, il y a de nombreuses personnes qui peuvent décider différentes choses. Il est important que chacun puisse participer aux décisions. Comment cela se passe-t-il dans ton école ? Que souhaiterais-tu ?

Coche la check-list ci-dessous.

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| ☐ 1 | c'est vrai |
| ☐ 2 | c'est ce que je souhaiterais |
| ☐ 3 | ce n'est pas très important pour moi |
| ☐ 4 | ne me concerne pas |

- | | | | | |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--|
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les parents restent mesurés dans leurs critiques, car ils ont peur de nuire à leurs enfants. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves ont le droit de donner leur avis. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les enseignant(e)s écoutent les élèves. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les enseignant(e)s acceptent les souhaits et les critiques émis par les élèves. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les enseignant(e)s sont en position de force. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves peuvent participer aux décisions concernant les bâtiments. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les enseignant(e)s ont des règles et les respectent. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Le comité d'élèves a son mot à dire sur les modifications qui concernent l'école. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Il existe un journal scolaire qui commente ce qui se passe à l'école. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | La direction de l'école décide toute seule. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves participent à l'organisation des cours. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves peuvent choisir eux-mêmes leurs matières. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | On ne nous demande pas d'obéir aveuglément, mais de réfléchir. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les enseignant(e)s connaissent les élèves personnellement. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les enseignant(e)s travaillent en collaboration et s'échangent entre eux. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves ont le droit d'intervenir lors de l'évaluation. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves ont peur de certain(e)s enseignant(e)s. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les élèves élisent des délégué(e)s de classe. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Ceux qui donnent leur avis doivent craindre des répercussions. |
| ☐ 1 | ☐ 2 | ☐ 3 | ☐ 4 | Les décisions qui concernent tout le monde sont toujours débattues en classe. |

Puzzle – Qui est qui et qui fait quoi ?

Le Luxembourg est une démocratie qui repose sur le principe de la séparation des pouvoirs : les pouvoirs sont répartis entre différentes institutions. Les trois pouvoirs sont les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.



Formez des groupes de trois ou quatre. Découpez les images et les textes et regroupez-les par pouvoir. Comparez votre travail avec celui des autres groupes.

Exécutif

Législatif

Judiciaire

Conseil d'État

Parlement

Chambre des Députés

Grand-Duc/Grande-Duchesse

Gouvernement

Cours et tribunaux

Pouvoir de faire appliquer les lois

Pouvoir de faire les lois

Pouvoir de rendre la justice

Il est composé de 21 membres. Ils sont proposés à tour de rôle par le gouvernement, la Chambre des Députés et le ... et nommés par le Grand-Duc/la Grande-Duchesse. Dans ses avis, il vérifie que les projets et propositions de loi et les demandes de modification sont conformes à la Constitution et qu'ils n'enfreignent ni les traités internationaux, ni les principes généraux du droit. Il examine les règlements grand-ducaux et décide si un deuxième vote de la Chambre des Députés est nécessaire ou pas.

Parlement. Il est composé de 60 membres. Les député(e)s sont élu(e)s pour 5 ans par les électeurs/-trices. Les Luxembourgeois(es) domicilié(e)s au Grand-Duché peuvent se porter candidat(e)s aux élections à partir de 18 ans. Elle propose les lois et vote les propositions/projets de loi. Contrôle le gouvernement en posant des questions auxquelles ce dernier doit répondre. Elle contrôle les dépenses de l'État. Elle peut créer une commission d'enquête et donne son accord au budget de l'État.

Il/Elle est le/la chef(fe) de l'État. Il/Elle n'est pas élu, car sa fonction est héréditaire. Il/Elle est au-dessus des partis et tenu de respecter la Constitution. Représente les citoyen(ne)s du pays vis-à-vis de l'extérieur (lors des visites d'État) et de l'intérieur (lors des cérémonies nationales). Il/Elle nomme le gouvernement et signe les lois et les traités avec les autres États. Sous certaines conditions, il/elle peut réduire ou lever les peines imposées par les juges (droit de grâce).

Il est formé après les élections et nommé par le/la Grand-Duc/Grande-Duchesse. Il s'appuie sur une majorité de député(e)s (au moins 31) et est composé de ministres et de secrétaires d'État. Il occupe ses fonctions pendant 5 ans au maximum (un mandat) et il est dirigé par le/la Premier/-ère ministre. Il est responsable de l'administration de l'État (ce travail se déroule dans les ministères), met en œuvre les textes de loi, rédige des règlements, peut proposer des projets de loi et planifie les recettes et les dépenses de l'État.

Ils sont composés de juges indépendant(e)s qui ne doivent pas être influencé(e)s par les député(e)s, les ministres ou les citoyen(ne)s. Ils règlent les litiges entre les citoyen(ne)s, les entreprises ou entre les citoyen(ne)s ou les entreprises et l'État. Ils jugent si les lois ont été enfreintes, correctement appliquées ou si elles sont conformes à la Constitution.



© Chambre des Députés



© SIP / Christof Weber, tous droits réservés



© SIP / Christof Weber, tous droits réservés



© SIP, tous droits réservés



© SIP / Luc Deflorenne, tous droits réservés

Les formes d'État et de gouvernement – de quoi s'agit-il ?

Le terme démocratie vient du grec, il signifie «le pouvoir du peuple». Il existe différents modèles démocratiques, ainsi que des modèles non démocratiques.

1

Détermine lequel des termes ci-dessous est décrit.

Dictature – République – État fédéral – État policier – Démocratie représentative
Démocratie directe – Monarchie absolue – Monarchie constitutionnelle – État de droit

A	Le terme vient du latin et signifie : la chose publique. Cette forme d'État est considérée comme l'inverse de la monarchie. Le/La chef(fe) de l'État, par ex. un(e) président(e), est élu.
B	Une personne ou un groupe règne sans réserve. Les libertés d'opinion et de la presse sont fortement restreintes. Il n'y a pas d'élections libres. La population n'a pas le droit de participer à la vie publique ni le droit de contrôle.
C	Le pouvoir émane du peuple, mais ce pouvoir est exercé indirectement en élisant des représentants à un parlement. Toutes les décisions importantes (par ex. les lois) sont prises par les représentant(e)s élu(e)s.
D	La population prend directement les décisions politiques, par ex. sous forme de référendums.
E	Réunion de plusieurs États ou de régions qui forment un seul État doté d'un gouvernement commun.
F	Le/La chef(fe) de l'État est une personne qui exerce seule et de manière absolue le pouvoir. Elle a hérité de sa fonction.
G	Le/La chef(fe) de l'État est une personne qui exerce le pouvoir, mais ses compétences sont limitées par une Constitution. Cette Constitution garantit également les droits démocratiques fondamentaux.
H	Tout ce que peut faire l'État est inscrit dans le droit. Les droits fondamentaux et les libertés des individus sont garantis. Ces droits sont également opposables à l'État, ses administrations et ses autorités.
I	Forme d'État où les organes de l'administration, en particulier la police, exercent un contrôle strict sur la population.

2

Quels sont les modèles démocratiques ?

Lesquels sont antidémocratiques ?

Insérez les lettres A à I !

3

Quelles descriptions s'appliquent au Luxembourg ?

4

Cherchez des exemples (contemporains, de l'histoire) pour le modèle antidémocratique :

D'après : Parlamentsdirektion (Hg), Unterrichtsmaterialien zum Jugendparlament, Wien 2007.

Mots fléchés – démocratique – antidémocratique

Cette grille de mots fléchés contient 16 termes que l'on peut classer en deux catégories : démocratiques et antidémocratiques. Ils peuvent être écrits horizontalement, verticalement ou en diagonale.

I	N	V	T	F	J	X	N	W	V	K	U	I	W	P	Q	Q	Q	B	Y	C	G	P	U	Q	C	S	O	E	W	R	N	R	N	W	D	W	P
G	E	S	P	F	X	K	R	Q	I	H	U	B	P	C	X	J	H	O	K	O	D	M	G	X	R	X	D	N	Z	N	O	J	S	V	L	Y	Q
K	Z	N	A	B	L	C	C	T	M	W	Q	W	G	S	G	G	N	D	D	R	F	H	J	P	J	Y	B	V	Q	X	U	U	C	A	R	N	U
M	L	V	R	A	C	I	S	M	E	U	S	N	A	K	P	N	X	S	K	R	P	R	V	V	O	B	G	F	S	J	W	V	A	M	S	E	S
K	O	Q	T	N	V	X	A	J	T	K	M	K	I	V	O	N	B	N	J	U	A	J	H	H	C	T	C	A	N	L	Y	Y	N	Q	T	E	M
K	K	O	I	U	Q	U	O	V	X	R	V	T	T	C	E	G	R	A	Z	P	P	R	K	M	L	A	I	Z	H	H	P	D	D	E	G	X	W
B	E	H	X	A	W	V	I	C	D	D	R	Z	X	H	A	L	T	U	A	T	O	H	P	W	F	D	L	U	T	O	V	Q	A	I	Q	S	U
M	U	M	P	V	X	U	K	O	O	U	V	S	E	G	P	I	E	R	H	I	R	N	M	Y	E	P	X	T	B	W	Y	T	L	E	U	N	C
W	S	A	K	Y	V	Z	O	J	E	G	D	N	R	K	W	B	I	V	J	O	Z	T	O	M	F	R	O	L	R	X	P	L	E	Y	T	Q	C
S	Q	N	V	C	K	P	U	P	C	P	K	F	H	J	T	E	B	N	K	N	L	R	T	O	N	U	O	G	P	T	N	I	S	Q	F	L	F
M	H	A	I	N	E	I	H	P	X	O	W	H	E	C	R	R	B	H	W	D	L	L	G	U	V	Y	M	E	I	J	U	E	W	H	P	Z	P
D	A	Q	S	B	U	K	K	F	B	P	X	H	G	Q	L	T	C	M	Q	C	F	I	G	N	O	R	A	N	C	E	U	I	T	O	G	V	S
M	P	U	H	H	A	N	K	T	X	A	W	B	S	V	W	E	V	Y	Q	V	P	T	V	H	U	B	P	H	C	H	B	K	Y	K	U	W	U
K	E	G	A	L	I	T	E	R	I	T	U	R	M	Z	S	T	V	G	S	D	W	F	B	X	N	Y	Y	E	I	N	P	D	E	R	U	P	A
I	Q	W	N	K	V	Q	Y	K	O	Y	V	O	U	C	N	G	E	G	U	I	X	L	Q	Z	F	N	Z	D	A	E	G	J	X	G	R	U	G
V	B	B	W	T	U	S	A	E	L	Z	Q	U	K	Q	H	W	Z	M	S	J	A	W	Z	F	P	S	W	Z	Z	O	I	W	D	I	A	O	C
G	M	S	F	A	Y	P	C	T	V	K	X	X	B	R	P	A	R	T	I	C	I	P	A	T	I	O	N	R	B	P	U	U	O	K	G	Z	C
W	R	I	S	X	Z	N	D	J	I	C	S	M	H	W	T	W	F	Q	E	G	E	X	U	T	M	T	Y	E	C	E	F	V	K	Z	U	T	R
P	J	S	B	H	V	T	T	G	J	G	N	D	S	T	S	R	U	L	X	W	O	M	Y	V	M	I	Z	O	I	Z	U	F	G	W	K	O	Z
X	W	T	P	Z	R	S	E	P	A	R	A	T	I	O	N	D	E	S	P	O	U	V	O	I	R	S	G	P	U	O	E	Z	U	X	B	L	Q
W	N	K	S	I	R	C	N	J	F	Y	C	O	P	E	F	B	T	O	D	U	T	U	H	P	P	W	V	E	P	D	K	Z	O	U	Q	E	K
V	Z	D	I	S	C	R	I	M	I	N	A	T	I	O	N	H	G	V	Q	D	H	O	Y	X	A	F	A	Z	Q	F	G	W	S	W	O	R	W
C	D	E	A	C	R	U	P	E	Z	F	Y	C	N	R	G	I	U	A	Q	A	J	Q	I	A	M	Y	V	M	E	Z	U	X	X	H	D	A	Q
P	G	Q	V	J	X	O	A	F	K	R	J	U	U	E	R	I	H	E	N	B	C	E	Y	K	E	B	T	S	F	E	P	B	O	U	P	N	P
Y	H	F	F	U	D	Q	Y	U	W	U	W	H	N	I	E	N	D	M	A	N	I	F	E	S	T	A	T	I	O	N	Q	A	H	N	K	C	Y
Y	B	C	P	L	A	C	X	B	N	T	O	H	D	L	A	L	J	M	A	Y	J	F	M	X	F	N	U	O	T	Y	F	I	Q	D	J	E	S

racisme - parti - manifestation - tolérance - participation - peur - médias - séparation des pouvoirs - égalité - liberté - scandales - pouvoir - haine - ignorance - corruption - discrimination

1

Qu'est-ce qui est important pour une démocratie ?

Qu'est-ce qui met en danger une démocratie ?

Inscris les termes que tu as trouvés dans les deux colonnes.

2

Justifie ton classement.

D'après: Günther
Gugel, Uli Jäger,
Nadine Ritz, Thema
im Unterricht/Extra:
Was heißt hier
Demokratie?, BpB
Bonn 2013.